PLAN D'ACTION TRIENNAL **À L'ÉGARD DES** PERSONNES HANDICAPÉES

Ville de Saint-Félicien

2026-2027-2028

Saint-Félicien
naturellement

Adopté par le conseil le : 11 FÉVRIER 2026

1. MISE EN CONTEXTE

La *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées visant leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, ci-dessous nommée « la Loi », prévoit que chaque municipalité qui compte au moins 10 000 habitants doit élaborer, adopter et rendre public annuellement un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

Ce plan d'action triennal permet donc à la Ville de Saint-Félicien de se conformer à la Loi tout en renforçant son engagement envers une société inclusive, équitable et accessible. Riche et fière de son patrimoine naturel, culturel, touristique et sportif, la Ville de Saint-Félicien est soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle à l'ensemble de sa population. En priorisant des actions concrètes, mesurables et participatives, la Ville agit comme un modèle pour ses citoyens et pour la région.

2. PRÉSENTATION DE LA VILLE

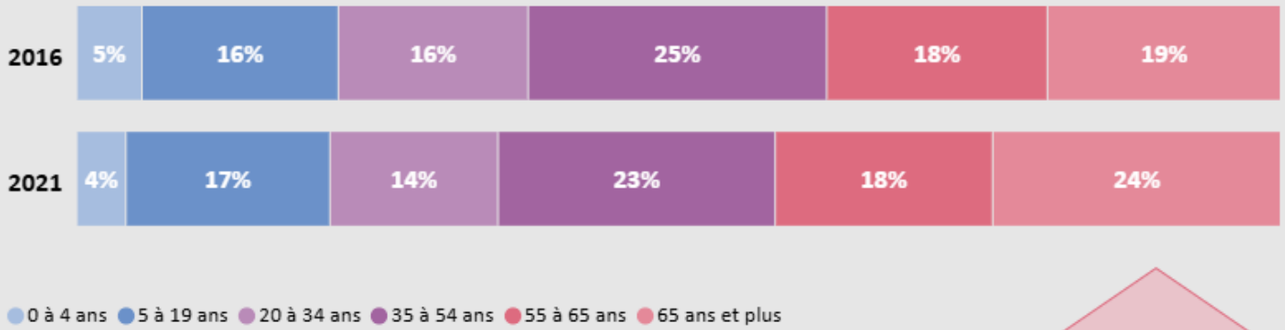
La Ville de Saint-Félicien, située au Saguenay–Lac-Saint-Jean, compte environ 10 127fran citoyennes et citoyens. Son territoire s'étend sur une superficie de 387 km2, au confluent des splendides rivières Ashuapmushuan, Ticouapé et Mistassini, et du majestueux lac Saint-Jean.

Source des données : CIUSS Saguenay-Lac-St-Jean, Statistique Canada -recensement de la population (2006 à 2021)

https://santesaglac.gouv.qc.ca/sante-publique/donnees-des-communautes-de-la-region/

Informations démographiques générales

Répartition (%) de la population par groupe d'âge



En 2021, on comptait
2 370
personnes de 65 ans et plus dans la municipalité.

En 2021, sur le territoire de la municipalité, on retrouve :

45
personnes dont la langue maternelle est l'anglais.

140
personnes sont issues de l'immigration.

275
personnes se déclarent d'identité autochtone.
(comprend les personnes issues des Premières nations et les Inuits).

75
personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français.

185
résidents non permanents.

On observe un vieillissement de la population plus important au Saguenay-Lac-Saint-Jean que dans le reste de la province. La proportion de la population âgée de 65 ans et plus est à la hausse depuis plusieurs années et on prévoit que cette tendance va se poursuivre dans les prochaines années.
Pour en savoir plus, consultez le Portrait de santé régional.

3. OBJECTIF GÉNÉRAL DU PLAN

Enrichir la qualité de vie des personnes handicapées et favoriser leur pleine participation sociale en réduisant les obstacles physiques, sociaux, communicationnels et organisationnels dans toutes les sphères de compétence municipale. Le plan sera rendu public et permettra l'identification des obstacles afin de planifier annuellement différentes façons pour les diminuer.

4. CLIENTÈLE CIBLÉE

Toute personne de Saint-Félicien dont l'accessibilité est compromise temporairement ou de façon permanente en raison d'un handicap.

5. GROUPE DE TRAVAIL

La mise en œuvre du plan d'action à l'égard des personnes handicapées sera coordonnée par la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire. Cette direction assurera la planification, le suivi du plan, en collaboration avec l'ensemble des directions municipales et les organismes et partenaires du milieu. Des organismes comme Le Goéland, a été consulté.

En raison du contexte tardif, aucune consultation élargie avec les partenaires et/ou la population n'a pu être menée en 2025. Toutefois, des démarches de consultation sont prévues dès 2026 en vue de consolider le plan d'action, dont la mise en place d'un comité consultatif local incluant des personnes handicapées et des organismes du milieu.

Malgré l'absence de consultations à grande échelle, les intervenants du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ont été mobilisés pour proposer des actions concrètes :

- Jérémie Bonneau, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Simon Ouellet, coordonnateur des loisirs (Tobo-Ski)
- Marjorie St-Gelais, coordonnatrice des loisirs
- Sylvie Cantin, coordonnatrice culturelle
- Marie-Christine Allard, secrétaire administrative du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

L’ensemble des responsables de départements tant au niveau de l’urbanisme que des travaux publics seront également mis à contribution pour permettre une vision globale des actions pouvant être réalisées durant l’année. Chaque département aura des actions concrètes.

---

6. AXES D’INTERVENTION

Le plan d’action s’articule autour de 5 axes d’interventions :

1. Aménagement des milieux de vie
2. Activités, loisirs et participation sociale
3. Communications
4. Mesures d’urgence et sécurité
5. Sensibilisation, emploi, formation et accueil

---

7. PLAN D'ACTION

AXE 1 – Aménagement des milieux de vie

- Bâtiments et espaces publics
- Stationnement, trottoirs et déneigement
- Mobilité et transport
- Sensibilisation des commerçants et propriétaires résidentiel.

Obstacles	Mesures	Responsable	Indicateurs (résultats attendus)	Échéancier			
				2026	2027	2028	Continu
Les bâtiments municipaux ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées.	Évaluer à l'aide de nos ressources d'accessibilité des bâtiments municipaux les plus utilisés afin d'identifier les obstacles (bibliothèque, aréna, salle des loisirs, hôtel de ville).	Travaux publics / Urbanisme	Un rapport complet avec priorités sera réalisé.	X			
Les bâtiments municipaux ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées.	Effectuer une mise aux normes de certains bâtiments selon les résultats de l'évaluation et leur fréquence d'usage.	Travaux publics	Chaque année, la mise aux normes d'un bâtiment a été réalisée.				X
L'état de certains trottoirs ou aménagements au centre-ville rendent les déplacements des personnes handicapées difficiles ou peu sécuritaires.	Organiser une marche exploratoire au centre-ville avec des personnes handicapées pour réfléchir des parcours urbains sans obstacle.	Travaux publics / Urbanisme / Loisirs	Une liste des principaux obstacles sur le parcours sera dressée.		X		
L'état de certains trottoirs ou aménagements au centre-ville rendent les déplacements des personnes handicapées difficiles ou peu sécuritaires.	En fonction de la marche exploratoire, améliorer ou refaire certains trottoirs à des endroits stratégiques pour réduire les obstacles.	Travaux publics / Urbanisme	50 % du parcours sera aménagé sans obstacles.			X	

L'état de certains trottoirs ou aménagements au centre-ville rendent les déplacements des personnes handicapées difficiles ou peu sécuritaires.	S'assurer de la fonctionnalité et de la sécurité des traverses piétonnières au centre-ville, particulièrement à l'intersection de la Maison de la culture et du parc du Sacré-Cœur.	Travaux publics	Deux passages à priorité piétons ont été installées.	X			
L'absence d'un stationnement réservé et/ou d'une zone de débarcadère limite l'accès à certaines infrastructures municipales.	Cibler les infrastructures municipales où l'ajout d'un stationnement et/ou d'une zone de débarcadère pour personnes handicapées serait nécessaire.	Travaux publics / Urbanisme	Installer au minimum un stationnement et/ou zone de débarcadère par infrastructure municipal.	X			
L'absence d'un stationnement réservé et/ou d'une zone de débarcadère limite l'accès à certaines infrastructures municipales.	Sensibiliser la population afin de faire respecter les espaces de stationnement réservés.	Communications	De la publicité est réalisée deux fois par année via les réseaux sociaux.				X
L'offre de transport adapté et collectif doit demeurer accessible et répondre aux besoins des usagers.	Inclure Accès Transport au comité consultatif local.	Loisirs	La demande a été faite à Accès Transport pour les inclure au comité.	X			
L'offre de transport adapté et collectif doit demeurer accessible et répondre aux besoins des usagers.	Promouvoir davantage les services d'Accès Transport	Communications	De la publicité est réalisée 4 fois par année.				X
L'offre de transport adapté et collectif doit demeurer accessible et répondre aux besoins des usagers.	Évaluer la possibilité de mettre en place du mobilier urbain (banc, poubelle, etc.) aux arrêts de transport collectif.	Travaux publics	Une analyse sera effectuée pour évaluer cette possibilité.		X		
L'accès aux commerces, entreprises et bâtiments n'est	Mieux faire connaître et sensibiliser les commerçants à l'accessibilité universelle.	Communications/ Urbanisme	Offrir une formation de		X		

pas toujours facilité par leurs aménagements.			sensibilisation aux commerçants.				
L'accès aux commerces, entreprises et bâtiments n'est pas toujours facilitée par leurs aménagements.	Sensibiliser les demandeurs de permis (commercial, industriel) à l'importance de rendre les bâtiments accessibles.	Communications/ Urbanisme	Une formation est offerte.		X		
L'accès aux commerces, entreprises et bâtiments n'est pas toujours facilité par leurs aménagements.	Évaluer la possibilité d'offrir un soutien financier aux commerces pour le réaménagement des accès à leur bâtiment.	Urbanisme / Trésorerie	Une analyse a été effectuée pour évaluer cette possibilité.		X		
L'accès au logement adapté est difficile.	Sensibiliser les demandeurs de permis (résidentiel) à l'importance de rendre les bâtiments accessibles.	Communications/ Urbanisme	De la publicité est réalisée 1 fois par année.				X
L'accès au logement adapté est difficile.	Promouvoir les programmes d'aide financière pour rénover et adapter les domiciles.	Communications/ Urbanisme	De la publicité est réalisée fois par année.				X

AXE 2 – Activités, loisirs et participation sociale

- Arts, culture, patrimoine et bibliothèque
- Activités sportives et de plein air
- Vie communautaire
- Évènements

Obstacles	Mesures	Responsable	Indicateurs (résultats attendus)	Échéancier			
				2026	2027	2028	En continu
Améliorer l'accessibilité universelle des activités de culture et de loisirs pour favoriser la participation des personnes handicapées.	Mettre en place du transport pour les personnes avec des problématiques de mobilité dans le cadre de certaines activités de loisirs.	Loisirs/accès transport	Du transport est offert pour Festi St-Fé!	X			
Améliorer l'accessibilité universelle des activités de culture et de loisirs pour favoriser la participation des personnes handicapées.	Réserver des périodes d'activités pour des clientèles à besoins particuliers (ex. organiser des lectures en pyjama/à faible éclairage pour les enfants TSA ou des lectures en langue des signes québécoise (LSQ) à la bibliothèque).	Loisirs (bibliothèque)	Une activité par année est réalisée.	X			
Améliorer l'accessibilité universelle des activités de culture et de loisirs pour favoriser la participation des personnes handicapées.	Améliorer l'accessibilité à la piscine du Cégep.	Loisirs	Achat d'un lève-personne	X			
Améliorer l'accessibilité universelle des activités de culture et de loisirs pour	Établir des partenariats avec les organismes du milieu afin d'offrir des activités adaptées.	Loisirs	Un partenariat est créé.	X			

favoriser la participation des personnes handicapées.							
Améliorer l'accessibilité universelle des activités de culture et de loisirs pour favoriser la participation des personnes handicapées.	Valider si des subventions ou des programmes de prêts d'équipements adaptés existent.	Loisirs	Trouver un programme adapté.				X
Améliorer l'accessibilité universelle des activités de culture et de loisirs pour favoriser la participation des personnes handicapées.	Bonifier la collection de livres audio et en gros caractères à la bibliothèque.	Loisirs (bibliothèque)	Augmentation de 10 % du nombre de volumes.				X
Certaines personnes handicapées ont besoin d'accompagnement pour favoriser leur participation aux activités de loisirs.	Ex. gratuité pour l'accompagnateur en lien avec le programme d'accompagnement en loisirs.	Loisirs	75 % des activités sont éligibles.				
Dans les parcs, le mobilier urbain et les modules de jeux ne sont pas toujours accessibles aux personnes handicapées.	Lors de l'achat de mobilier urbain et autres équipements de loisirs pour les parcs, prendre en compte les besoins des personnes handicapées (ex. table ou balançoire adaptée aux fauteuils roulants, s'assurer que les poubelles sont situées à un endroit accessible, etc.).	Loisirs / Travaux publics	10 % des achats prennent en compte les besoins.				X
Le camp de jour possède peu d'équipement spécialisé pour l'accueil des enfants handicapés.	Acheter des équipements d'aide et du matériel pour les enfants handicapés ou en perte d'autonomie au camp de jour.	Loisirs (Camp de jour)	5 % du budget est dédié à l'équipement adapté.				X
Améliorer l'accessibilité aux infrastructures du Tobo-Ski et à ses activités pour favoriser la	Promouvoir davantage le service de location de vélo de montagne électrique.	Loisirs (Tobo-Ski)	Deux publicités sont réalisées chaque année.				X

participation des personnes handicapées.							
Améliorer l'accessibilité aux infrastructures du Tobo-Ski et à ses activités pour favoriser la participation des personnes handicapées.	Créer des séances d'initiation à des activités de plein air adaptées.	Loisirs (Tobo-Ski)	1 activité est réalisée par année.	X			
Il peut être difficile pour les personnes handicapées d'assister ou de participer aux événements grand public par manque d'accessibilité.	Aménager une zone réservée aux personnes en fauteuil roulant lors des événements et festivals organisés par la Ville ou ses promoteurs lorsqu'il est possible de le faire.	Loisirs (culture)	50 % des activités ont une zone réservée.	X			
Il peut être difficile pour les personnes handicapées d'assister ou de participer aux événements grand public par manque d'accessibilité.	Louer et installer minimalement une toilette pour personnes handicapées lors des événements et festivals extérieurs organisés par la Ville ou ses promoteurs.	Loisirs (culture)	Une toilette est accessible à chaque événement.	X			
Il peut être difficile pour les personnes handicapées d'assister ou de participer aux événements grand public par manque d'accessibilité.	Créer un aide-mémoire de l'événement accessible pour sensibiliser et outiller les promoteurs.	Loisirs (culture) / Communications	Un aide-mémoire a été conçu et partagé aux promoteurs.		X		

AXE 3 – Communications

- Accessibilité de l’information et moyens de communication adaptés
- Participation citoyenne
- Sensibilisation de la population

Obstacles	Mesures	Responsable	Indicateurs (résultats attendus)	Échéancier			
				2026	2027	2028	En continu
Les citoyens ne sont pas toujours en mesure d’avoir accès à l’information pour participer pleinement à la vie citoyenne.	Assurer une diversité de méthodes de communication numériques et non numériques (journal, radio, tableaux numériques, affiches sur les babillards, etc.).	Communications	L’information est déclinée à travers quatre méthodes de communication.				X
Les documents, informations et publications produits par la Ville ne sont pas toujours accessibles pour les personnes handicapées (littératie, lisibilité, accès à l’information, etc.).	Améliorer graduellement le site Web pour intégrer des normes d’accessibilité.	Communications	Des améliorations sont apportées à chaque année.				X
Les documents, informations et publications produits par la Ville ne sont pas toujours accessibles pour les personnes handicapées (littératie, lisibilité, accès à l’information, etc.).	Offrir des versions accessibles (PDF ou Word) des bulletins municipaux et des documents municipaux importants.	Communications	Le réflexe est développé lors de la transmission des documents.				X

Les documents, informations et publications produits par la Ville ne sont pas toujours accessibles pour les personnes handicapées (littératie, lisibilité, accès à l'information, etc.).	Former les employés qui produisent régulièrement des communications adressées à la population aux principes de littératie et de lisibilité.	Communications / Loisirs	Une formation a été offerte.	X			
Les documents, informations et publications produits par la Ville ne sont pas toujours accessibles pour les personnes handicapées (littératie, lisibilité, accès à l'information, etc.).	Créer un aide-mémoire des bonnes pratiques pour la rédaction et la conception visuelle de documents accessibles et le transmettre aux employés.	Communications	Un aide-mémoire a été conçu et transmis aux employés.	X			
La population doit être sensibilisée à l'intégration professionnelle et sociale des personnes handicapées.	Représenter davantage des personnes handicapées dans les publications et sur le site Web de la Ville.	Communications	Le réflexe est développé lors de la conception de documents.				X
La population doit être sensibilisée à l'intégration professionnelle et sociale des personnes handicapées.	Promouvoir la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) ainsi que la Journée internationale des personnes handicapées auprès de la population, à chaque année.	Communications	Une publicité est réalisée à chaque année pendant la semaine.				X

AXE 4 - Mesures d’urgence et sécurité

- Efficacité des services en situation d’urgence
- Sentiment de sécurité

Obstacles	Mesures	Responsable	Indicateurs (résultats attendus)	Échéancier			
				2026	2027	2028	En continu
Les services d’urgence doivent adapter leurs interventions en situation d’urgence auprès des personnes handicapées.	Réviser le *Plan municipal de gestion des risques en cas de sinistre* et le guide d’intervention associé pour y inclure les besoins spécifiques des personnes handicapées (mobilité réduite, handicap auditif ou visuel, communications, etc.).	Sécurité incendie	Le plan a été mis à jour.		X		
Les services d’urgence doivent adapter leurs interventions en situation d’urgence auprès des personnes handicapées.	Mettre en place un PSA (Programme de secours adaptés) : créer un registre sur base volontaire des résidents ayant des besoins particuliers pour faciliter les interventions en cas d’urgence.	Sécurité incendie	Un registre fonctionnel et sécurisé a été mis en place.		X		
Les services d’urgence doivent adapter leurs interventions en situation d’urgence auprès des personnes handicapées.	Former les intervenants d’urgence et employés municipaux à l’évacuation et au soutien des personnes handicapées.	Sécurité incendie	Une formation a été offerte.			X	
Les services d’urgence doivent adapter leurs interventions en situation d’urgence auprès des personnes handicapées	Identifier les sorties de secours, les toilettes, etc. avec des pictogrammes universels.	Communications / Travaux publics	50 % de l’identification a été réalisée.		X		

AXE 5 – Sensibilisation, emploi, formation et accueil

- Sensibilisation et formation du personnel municipal
- Intégration en emploi
- Approvisionnement en biens et services

Obstacles	Mesures	Responsable	Indicateurs	Échéancier			
				2026	2027	2028	En continu
Il peut être parfois difficile de savoir comment accueillir différents types de clientèle et leur offrir un service adéquat.	Offrir une formation sur l'accueil des personnes handicapées à tous les employés en contact avec le public (loisirs, sécurité incendie, tourisme, secrétaires administratives, etc.).	RH	Une formation a été offerte.			X	
L'accessibilité universelle est un concept à faire connaître aux élus, aux gestionnaires et aux employés municipaux.	Diffuser le plan d'action auprès des employés municipaux et du conseil municipal pour les sensibiliser aux différents types d'incapacité et d'obstacles. Les sensibiliser au fait que leur travail a une incidence sur la participation des personnes handicapées dans la communauté.	RH	Le plan a été transmis au conseil municipal et aux employés.	X			
La Ville de Saint-Félicien se conforme à la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* et en prend compte dans son processus d'embauche, ainsi que l'intégration et le maintien en emploi.	Diffuser les offres d'emploi de la Ville auprès d'organismes de recherche d'emploi pour les personnes handicapées (ex. SEMO-Saguenay-Lac-Saint-Jean) et autres organismes œuvrant auprès des personnes handicapées.	RH	Les offres d'emploi sont envoyées régulièrement aux organismes œuvrant auprès des				X

			personnes handicapées.				
La Ville de Saint-Félicien se conforme à la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* et en prend compte dans son processus d'embauche, ainsi que l'intégration et le maintien en emploi.	Favoriser l'embauche des personnes handicapées en s'assurant d'avoir un processus adapté si nécessaire.	RH	Le processus d'embauche sera analysé et adapté au besoin.				X
L'approvisionnement en biens et services accessibles n'est pas encore systématique dans les appels d'offres.	Ajout d'exigences minimales en accessibilité universelle dans les documents d'appel d'offres pour les futurs projets municipaux.	Greffe / Trésorerie	Le processus sera révisé.		X		

8. SUIVI ET ÉVALUATION

Activités de suivi et d'évaluation à prévoir	Responsable	Échéancier
Banque d'heure en accompagnement de Kéroul pour la révision et l'amélioration du plan d'action.	Loisirs	2025-2026
Création d'un comité consultatif incluant des personnes handicapées, des organismes locaux, etc.	Loisirs	2026
Implanter un mécanisme budgétaire pour assurer la mise en place des mesures de ce plan d'action (intégré aux budgets des différents services?)	Loisirs	2026
En vue du prochain plan triennal, faire la mise à jour du profil sociodémographique	Loisirs	2028
Élaborer le prochain plan d'action triennal	Loisirs	2028
Faire le bilan annuel du plan d'action	Loisirs	2026-2027-2028